

Qualité de l'air en Occitanie : comment agir ?

 Air Extérieur

Mots clés

qualité de l'air

Dans le cadre de son programme national sur la qualité de l'air, le Cerema co-organise avec l'ADEME, l'Agence Régionale de Santé, ATMO Occitanie et le soutien de la DREAL Occitanie une journée d'échanges à destination des collectivités.

La dégradation de la qualité de l'air est responsable de près de 6% des décès prématurés dans la région Occitanie. C'est un véritable enjeu de santé publique qui concerne tous les territoires (urbains, péri-urbain et ruraux) et nécessite des actions transverses : aménagement, mobilité, chauffage, agriculture...

Cette conférence technique territoriale a pour objectif de vous aider à mieux comprendre les enjeux, identifier les leviers d'action, découvrir des solutions pour agir et partager vos besoins.

Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires et se font uniquement en ligne.

Ouverture des inscriptions le 09 mars 2023. Date limite d'inscription : 7 avril 2023.

Les repas sont pris en charge.

Coût / Tarif

Gratuit sur inscription

 Mise à jour de cette page : 14/04/2023

 **Type d'évènement**
Journée d'échanges

Date
vendredi 14 avril 2023

 **Publics :**
Professionnels
Élus

 **Lien externe**
<https://www.cerema.fr/fr/evènements/ctt-qualite-air-occitanie-comment-agir>

Personne contact
SIGISCAR Théo
the.sigiscar@cerema.fr

Adresse

Salle du Conseil de la Métropole
50 Place Zeus
34000 Montpellier
France

 Consulter la carte

 **Organisateur**
• CEREMA Occitanie
31400 Toulouse

Documents

 Télécharger le fichierprojet_programme_journeeqa_14042023_v1.pdf Licence: CC-by-SA